

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

### **- SEANCE DU 25 MAI 2010 -**

Etaient présents : M. AMELOT, M. BAUDRY, Mme BEGHAIN, Mme BINET, Mme BOISSON-GABARRON, Mme BOYER, M. BRUN, M. CEREPY, Mme CHOUKRI-BOUZIANI, Mme CLAVEL, Mme FOUSSETTE, Mme GOMEZ-VIDAL, Mme GUILHAMON, M. LAURAND, Mme LAVIGNE, M. MARTY, M. PRUD'HOMME, M. RABATE, M. REVAUGER, M. SANKA, M. SELVA.

Etait représentée : Mme GILLE-BELOVA.

Etait invitée : Mme TIFFON.

Le Président, Monsieur BRUN, ouvre la séance à 9 H 20.

Introduction de Monsieur BRUN : un gros problème sur le réseau internet de l'université et le webmail a entraîné l'impossibilité pour les membres du Conseil Scientifique de lire les procès verbaux des précédents Conseils Scientifiques, l'ordre du jour est donc modifié en conséquence.

### **I - RESULTATS DE L'EVALUATION AERES**

Monsieur BAUDRY donne les notes obtenues par les équipes de recherche de l'université et précise qu'il ne manque qu'une note, celle du MICA car la réunion info-com n'a pas encore eu lieu à l'AERES.

➤ 5 équipes sont classées A+ : AMERIBER, AUSONIUS, CLLE, SPH (fusion LNS (Bordeaux 3) + Epistémé (Bordeaux 4)), TELEM.

➤ 7 équipes en A : ADES, CEMMC, CLARE (LAPRIL), CLIMAS, Histoire de l'Art, IKER, IRAMAT.

➤ 2 en B : Géorressources (GHYMAC), IDEE (fusion EEE (Bordeaux 3) + CRDEI (Bordeaux 4)).

➤ 1 classée C : IDEO.

Monsieur BRUN exprime sa satisfaction suite à ces résultats, il faut maintenant attendre les conséquences puisque le CQR dépend de cette notation. Il ne faut pas oublier le gel des financements par établissement. Le ministère va donner un budget global, il appartiendra à l'équipe présidentielle de répartir la somme entre les équipes.

Avant de connaître le montant du CQR, nous devons éviter de mettre le feu en interne. Chacun doit adopter une vision qui ne doit pas être limitée à son seul centre de recherche. La notion de politique d'établissement doit être appropriée par chacun.

En conclusion, plutôt une bonne nouvelle car les équipes notées en A et A+ ne devraient pas dépasser les 40 % du total des équipes, alors que Bordeaux 3 en a 12 sur 16. Prudence et self-control doivent être adoptés.

Monsieur RABATE estime qu'il est nécessaire d'avoir une discussion très honnête et très stricte pour arrêter les principes de répartition, avant de connaître la somme attribuée. La question du BQR sera donc posée à nouveau. Le Conseil Scientifique est le lieu où la politique d'établissement et la solidarité doivent être mises en avant.

Pour Monsieur BRUN, une politique est à établir entre les financements récurrents et les financements sur projets. Les derniers ne vont pas éliminer les premiers mais les réduire. De véritables choix scientifiques doivent être définis, notamment concernant le BQR : faut-il le maintenir ? Le réduire ? Il faut définir des actions, éviter le "saupoudrage". On peut raisonner en termes plus neutres.

Monsieur BAUDRY précise que c'est le cas dans de nombreuses universités dans lesquelles des ratios ont été définis.

Monsieur RABATE pense que ce n'est pas clair aujourd'hui, s'agit-il de l'évaluation de chacune des équipes ou celle de l'établissement ? Cela semblerait être plutôt le cas. Il faut aujourd'hui concilier les deux.

Monsieur BRUN rappelle que l'AERES a signalé deux équipes (SPH et AUSONIUS) qui sont en voie de création d'équipes inter-établissements (qui vont au-delà de Bordeaux 3) ce qui est un signe de l'AERES. Un autre signe est le fait que SPH va passer du statut d'Equipe d'Accueil au statut d'UMR. Mais il ne faut pas oublier que c'est une évaluation aussi individuelle. Axel KHAN aurait annoncé que les EC considérés comme non-productifs seraient exclus des équipes de recherche, ce qui est gravissime pour ces EC qui ne pourraient donc plus travailler.

Pour Madame GOMEZ-VIDAL, il semble que ces mesures du ministère visent une mise au pas des universités. On s'achemine peut-être vers la disparition des équipes de recherche pour passer vers la notion de projets.

Monsieur BRUN a la pire appréhension vis à vis de la politique du gouvernement, mais il ne faut pas tomber dans la paranoïa. Les équipes ont a priori des belles années devant elles. Il faut quand même rester vigilant. Une seule évaluation pose problème pour l'instant, IDEO avec la note C, les autres notes sont bonnes. Dès que nous aurons l'évaluation du MICA, un tableau récapitulatif sera envoyé avec le détail de la notation aux directeurs des équipes et les membres du CS.

Madame BINET annonce qu'au Portugal, les EC qui ne publiaient pas depuis cinq ans ont été mis à la porte des universités.

Monsieur BAUDRY rappelle que des discussions ont eu lieu au sein du Conseil Scientifique pour passer des actes de colloque, ne permettant pas aux EC d'être reconnus comme producteurs, aux ouvrages collectifs.

Pour Monsieur RABATE, un débat sensible a été mené l'année dernière sur le statut des EC mais on connaît tous des collègues qui ne font plus rien, à part enseigner. Pourtant les normes de l'AERES ne sont pas exigeantes. Il s'agit d'un problème réel collectif qui doit être réglé au sein des équipes.

Monsieur BRUN annonce que cette année la politique est de diminuer les heures complémentaires car les plus gros consommateurs sont les moins publiants.

Dans une première étape, les noms des EC non-publiants vont être donnés aux directeurs des EA/UMR pour dynamiser leur équipe. Le but est de ne surtout pas stigmatiser les non-publiants. Il existe des possibilités de réinsérer les EC dans les projets des équipes. Il rappelle que les normes de l'AERES sont deux publications (article dans des revues à comité de lecture ou ouvrage collectif) en quatre ans.

Pour Monsieur REVAUGER, il faut aider les EC à en prendre conscience. Dans les clés de répartition des financements dans le cadre des discussions avec Bordeaux 4, la notion de publiants a été retenue.

Monsieur BRUN estime qu'il faut inciter plutôt que punir.

## **II - PREPARATION DES JOURNEES DE LA RECHERCHE**

Monsieur BAUDRY rappelle que la cérémonie de remise des diplômes a servi à mieux se connaître, à voir des convergences entre les équipes. Les journées de la recherche sont un processus de mise au travail pour élaborer une politique d'établissement à partir des deux axes qui ont été définis.

La transversalité a été mise en avant par l'AERES, le ministère et la région dans ses appels à projets la recommande.

Nous avons 460 EC, 16 équipes : tout le monde ne peut donc participer de la même façon, mais nous ne souhaitons pas que certains se sentent exclus. Tout le monde peut avoir sa place. Nous contribuons à créer des forces pour notre établissement.

Ce sont les directeurs des EA/UMR qui relayent les informations données par le service de la recherche. Le comité de pilotage a décidé d'un intitulé : "Tranverses 2010" car il y a l'idée de transversalité, de traverses ; l'idée est aussi que d'autres journées seront organisées en 2011. Les responsables des deux axes ont fait des invitations aux EC pour participer à ces deux journées.

Madame FOUSSETTE demande comment l'information circule auprès des doctorants.

Monsieur BAUDRY rappelle que ce sont les directeurs qui ont été sollicités pour identifier des doctorants ayant une certaine pratique, une certaine facilité d'élocution pour intervenir dans une des trois sessions.

Madame CHOUKRI-BOUZIANI précise qu'elle n'a eu aucune information sauf un mél qui lui a été transféré. Les journées de la recherche sont perçues comme un travail individuel, intellectuel et non comme un travail d'équipe, de cohésion.

Pour Madame CLAVEL, il semble que l'information n'ait pas bien circulé. Le choix des doctorants n'est pas connu au sein des équipes. Il faudrait demander qu'il y ait une certaine publicité dans les équipes.

Madame BOISSON-GABARRON explique que ce sont les directeurs qui ont été sollicités et qui ont répondu. La publicité au sein du CEMMC sera faite en réunion générale prévue le 15 juin prochain. Le directeur s'est tourné vers les EC et les doctorants présents au sein de l'équipe.

Madame CLAVEL estime qu'il faut avoir la volonté et le besoin de valoriser tous les doctorants, quel que soit leur financement. Pour l'édition 2011, il serait souhaitable d'intégrer les doctorants salariés par exemple.

Monsieur LAURAND estime que les directeurs d'Equipes d'Accueil et d'UMR doivent se tourner vers les directeurs de thèses et non vers les doctorants, sinon les candidatures seront multiples, diverses et pas forcément bonnes.

Madame CLAVEL remarque qu'il y a un manque de publicité, qu'il s'agit d'une sorte de cooptation. Il est dommage de passer à côté de personnes intéressantes.

Madame GOMEZ-VIDAL estime qu'il y a un problème de calendrier et de précisions concrètes. Par exemple, pour l'axe 2, les comités de sélection ont pris beaucoup de temps aux EC de cet axe, il faut donc les relancer.

Monsieur BAUDRY précise que l'axe 2 a bien avancé et son intitulé a été défini "aux frontières de l'humain". On aurait pu repousser les journées de la recherche au printemps 2011 mais tout le monde est tout le temps surchargé. Il fallait donc bien fixer une date.

Monsieur RABATE rappelle que l'idée a été lancée à l'automne dernier. Les risques de confiscation, de cooptation existent. Il existe une réelle urgence. C'est quand même un beau résultat que cela se mette en place cette année et que ce soit un événement qui soit reconduit.

Madame CHOUKRI-BOUZIANI propose en tant qu'ITARF de faire partie d'un groupe ou du comité de pilotage.

Monsieur BAUDRY précise que le comité de pilotage a été constitué par le Conseil Scientifique, mais il ne voit pas d'inconvénient pour participer à un groupe.

Monsieur BRUN explique que deux temps forts sont à venir : les journées de la recherche à l'automne et les journées de l'insertion professionnelle intitulées « Le forum des métiers » en mars 2011, organisées par Rémy CHAPOULIE.

Madame CLAVEL reconnaît que le temps manque et qu'il ne faut pas se priver d'une certaine dynamique au sein des équipes de recherche.

Madame GOMEZ-VIDAL précise que les doctorants d'AMERIBER organisent une journée le 16 juin prochain et que les journées de la recherche pourront y être abordées.

Madame BOISSON-GABARRON précise que les doctorants interviendront sur leur thèse et non sur les deux axes. Il faut éviter la cacophonie.

Monsieur BAUDRY explique que nous rencontrons des difficultés organisationnelles mais que c'est un processus qui nous met au travail dans une logique d'établissement.

### **III - QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur BAUDRY explique qu'un doctorant membre du Conseil Scientifique doit faire partie de la commission de la recherche.

Il faudra demander à Monsieur RAMBAUD si le doctorant peut avoir un suppléant.

Après discussions entre les représentants des doctorants, Madame CLAVEL se propose d'être membre de la commission.

**➔ Les membres du Conseil Scientifique votent à l'unanimité pour cette candidature.**

Monsieur BAUDRY rappelle que le magazine scientifique n°0 a été réalisé, sa diffusion sur internet doit servir à montrer la transversalité, la transdisciplinarité dans notre établissement.

Monsieur CEREPPI a proposé une jeune MCF, ADES a proposé M. AMELOT et LNS Monsieur RAMOND pour discuter autour de la nature et de l'environnement (axe 1). Il souhaite que ce magazine soit regardé par les membres de la commission de la recherche qui décidera de la constitution d'un comité éditorial pour les autres numéros.

Madame CHOUKRI-BOUZIANI demande où nous en sommes du comité consultatif des PUB.

Monsieur BAUDRY rappelle que l'équipe présidentielle souhaitait que de nouveaux membres participent à cette réunion, mais Madame RIGAL-CELLARD a demandé que le conseil se réunisse tel qu'il existe jusqu'à maintenant, cela a été fait mais avec très peu de personnes présentes.

D'autre part, un mél a été envoyé aux directeurs des revues pour obtenir un certain nombre d'informations sur chaque revue pour prendre les bonnes décisions, la date limite a été fixée au 28 mai. En parallèle, une demande a été faite aux PUB pour obtenir des informations concernant les publications, car une des critiques de l'AERES est qu'il y a trop de collections.

Monsieur LAURAND exprime son regret sur le calendrier de la procédure du contrat doctoral, dont la date limite a été fixée au 12 juillet alors que la date de l'agrégation de philosophie par exemple est le 11 ou le 12.

Monsieur RABATE rappelle que la première date donnée au Conseil de l'Ecole Doctoral a été remplacée par une autre date validée par les directeurs des équipes de recherche. Il est évident qu'aucune date ne convient à tout le monde. En septembre, cela pénalise les enseignants du secondaire (capétiens et agrégés), tous les meilleurs partent ailleurs. Après le 14 juillet, il n'y a plus personne parmi les EC. En conclusion, la date retenue est la moins pire des dates.

Madame CHOUKRI-BOUZIANI revient sur la politique éditoriale : en effet beaucoup d'équipes stockent leurs publications, ce qui n'est pas légal du point de vue financier. Ces stocks ne devraient pas exister. La question devrait donc être abordée lors d'un prochain Conseil Scientifique

La séance est levée à 10 H 50.

Le président

Patrice BRUN